



PROGRAMME DE FORMATION

PORT DES EPI – EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Durée : 4h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

Public visé

Pour toute personne utilisant des équipements de protection individuelle dans le cadre de ses missions professionnelles.

Prérequis

- Compréhension de la langue française

Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux du port des EPI.
- Prendre conscience de la nécessité du port des EPI.
- Connaître les responsabilités.

Contenu de la formation

- **Le contexte réglementaire**
- Le code du travail
- Responsabilité du chef d'établissement,
- Responsabilité du salarié,
- Définition d'un EPI.
- **Notions de danger et de risques**
- **Notions de prévention et de protection**
- Statistiques des accidents du travail.
- Dispositions réglementaires.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.
- Les risques d'accidents du travail liés à l'activité professionnelle.
- Processus menant à l'accident du travail et à la maladie professionnelle.
- Que faire en cas d'accident ?
- Les conséquences des accidents du travail.
- Les différents EPI selon son poste de travail :
- Les risques présents sur le lieu de travail
- Dans quelles situations faut-il avoir recours aux EPI ?
- Comment choisir les EPI ?
- La conformité et la certification
- Les différents EPI du corps
- Les différents EPI de la tête
- Les différents EPI des yeux et du visage
- Les différents EPI des voies respiratoires
- Les différents EPI de l'ouïe
- Les différents EPI des mains
- Les différents EPI des pieds
- Les différents EPI antichutes
- La signalisation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas réels
- Tablettes et vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret
- Méthode participative et active, adaptée à la formation des adultes

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Attestation de réussite à l'issu de l'évaluation écrite si minimum requis obtenu.

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
- Evaluation à froid par mail 1 mois après la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tous renseignements, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.